

Steinfort, le 16 février 2026

Objet: Année scolaire 2026/2027 - Cycle I (éducation précoce)

Chers parents, Madame, Monsieur,

Par la présente, le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Steinfort vous informe de la possibilité d'inscrire votre enfant à l'éducation précoce pour la rentrée scolaire 2026/2027, le 15 septembre 2026.

Le cycle I fait partie intégrante du système scolaire luxembourgeois. Il comprend les groupes d'éducation précoce et les classes de l'éducation préscolaire. L'inscription à l'éducation précoce est gratuite et la fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire.

Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives.

L'éducation précoce met l'accent sur le jeu, le jeu éducatif et sur l'entraînement langagier par la pratique. Les enfants étrangers ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances en langue luxembourgeoise avant d'entamer l'éducation préscolaire.

Âge d'admission

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1^{er} septembre 2026 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce.

Horaires et accueil

L'éducation précoce fonctionne de 8h00 à 11h45 de lundi à vendredi et de 14h00 à 15h50 le lundi, mercredi et vendredi.

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits à la Maison Relais, le temps d'arrivée se situe le matin entre 7h50 et 9h00, l'après-midi entre 13h50 et 14h00. Le moment du départ est prévu le matin entre 11h30 et 11h55, l'après-midi entre 15h50 et 16h00. Une surveillance dix minutes avant le début et dix minutes après la fin des cours est assurée par le personnel de l'école.

Maison Relais

Nous vous informons par ailleurs que nous offrons la possibilité d'encadrer les enfants inscrits à l'éducation précoce en dehors des heures scolaires, entre 7h00 et 19h00, par l'équipe pédagogique de notre Maison Relais. La fiche d'inscription pour la Maison Relais sera intégrée dans la publication communale « De Kannerbuet » qui sera distribuée au mois d'avril à tous les ménages de la commune de Steinfort.*

Pour tous renseignements supplémentaires concernant l'organisation scolaire de l'Ecole Fondamentale Steinfort, n'hésitez pas à contacter Monsieur Christian KOHNEN, président du comité d'école, au numéro 39 93 13-301 ou par courriel christian.kohnen@education.lu.

Pour plus d'informations sur l'accueil des enfants à la Maison Relais de Steinfort, veuillez contacter les responsables de la direction au numéro 39 93 13-370 ou par courriel à l'adresse maisonrelais@steinfort.lu.

En vous remerciant d'avance de votre aimable collaboration, nous vous prions d'agréer, chers parents,

Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy WAGNER
Bourgmestre

Alex Folscheid
Secrétaire communal



Formulaire en FR



Formular auf DE



EN form



* ATTENTION : Le retour du sondage ne constitue pas une inscription définitive ! L'inscription définitive à l'accueil des enfants inscrits à l'éducation précoce à la Maison Relais doit être effectuée par le formulaire correspondant du Kannerbuet (ou Kidolaapp), qui sera distribué à tous les ménages au cours du mois d'avril.